



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

TITRE DE PERCEPTION



FINANCES PUBLIQUES

COMPTABLE SPÉCIALE DU DOMAINE
A VAV DU CHER MINISTRE PRÉSIDENT
04410 J. MAURICE C. DE X

7373-020225-0061-2



DU J Y
167 RTE DU BOURG
46160 CADRIEU

Vos références

Numéro de facture : CSPE 26 2600024570

Référence du titre :
994000 007 601 046 220110 2026 0000370

Date d'émission : 20/02/2026

Numéro d'état récapitulatif : 5514

Votre situation

Somme à payer : 29,00 €

Date limite de paiement* : 15/04/2026

Objet de la créance : Renseignement sur le calcul :
SLD 046 TEL : 05.65.20.32.00 COURRIEL :
ddfip46.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr -
Redevance due pour Autorisations pour prise d'eau sur
les fleuves et rivières domaniaux - art. L2125-7 et
R2125-7 du CG3P - Titre d'occupation du : 11/05/2021 -
Période de l'occupation : 01/01/2026 au 31/12/2026 -
Délivré(e) à DU J.Y. (SIRET 47890237200018) - Bien
occupé : Prise d'eau fleuves et rivières domaniaux,
situé(e) Lieu-dit CHAMPS DU RAT 46160 Cadrieu -
Montant de la redevance : 29 EUROS - Modalités de
calcul : $((100M3 \times 0,21) \times 100\%)$ où Centaine de m³ 140

***IMPORTANT : toute somme non acquittée à la date limite de paiement sera majorée de 10%**
(article 55 III B de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010).

Payée / chq n° 2104302 le 4/03/26

Partie à détacher suivant le pointillé

Veuillez
détacher le talon
ci-contre et le
joindre à votre
règlement